

MERCREDI 11 FÉVRIER 2015

Procès-Verbal d'une session ordinaire du Conseil de la Municipalité de Boileau, tenue dans la salle du Conseil, située au 702, chemin de Boileau, à Boileau, Québec, le mercredi 11 février 2015 à 20 heures. Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Henri Gariépy

SONT PRÉSENT :

Pierre Auclair	Marie-Ève Dardel
Harold Linton	Yan Montpetit
Wayne Conklin	Nicole Blondin

SONT ABSENT : Aucun absent

Mathieu Dessureault, directeur général et secrétaire-trésorier est également présent.

Aucun contribuable n'assiste à la séance.

Le maire soumet à mesdames et messieurs les conseillers l'ordre du jour déposé par le secrétaire-trésorier à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. L'ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
 - 3.1. Adoption du procès-verbal du 14 janvier 2015 — séance régulière
4. Période de questions.
5. Affaire en cours.
6. Rapports.
 - 6.1. Rapport du Maire des activités pour le mois de janvier.
 - 6.2. Rapport de la secrétaire-trésorière adjointe
 - 6.3. Rapports de l'inspecteur municipal
 - 6.3.1. Dépôt des travaux à faire en février.
 - 6.3.2. Rapport de voirie du mois de janvier.
 - 6.3.3. Rapport de l'inspecteur en bâtiment & environnement du mois de janvier
7. Finances
 - 7.1. Pour adopter les comptes fournisseurs du mois de janvier 2015.
8. Correspondances
9. Affaires nouvelles
 - 9.1. Pour un mandat au directeur général afin de signer la soumission de Polar Média pour le nouveau site web de la Municipalité.
 - 9.2. Pour un mandat de représentation à la firme Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & associés.
 - 9.3. Pour l'achat du module « accès territoire » auprès de PG Solutions.
 - 9.4. Pour une carte cadeau de la SAQ à M André Balard.
 - 9.5. Pour s'approprier des sommes non affectés de la réserve.
 - 9.6. Pour l'octroi d'une subvention au Club de la Bonne Entente de Boileau.
 - 9.7. Pour un mandat d'expertise hydrique.
 - 9.8. Pour appuyer la persévérance scolaire
10. Avis de motion
 - 10.1. Avis de motion concernant un règlement sur les services de sécurité incendie lors d'accidents de la route pour les non-résidents et les modalités d'application aux fins de facturation (règlement no.15-***)
11. Période de questions
12. Clôture de la séance.

1. OUVERTURE

Monsieur le maire annonce l'ouverture de la séance à 20 h

15-02-031 2. POUR ADOPTER L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour.

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Harold Linton
et **RÉSOLU**

QUE :

L'ordre du jour, ci-dessus décrit soit adopté tel que présenté

Adoptée à l'unanimité les conseillers.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

15-02-032 3.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 JANVIER 2015 — SÉANCE RÉGULIÈRE

ATTENDU que les membres du conseil déclarent avoir lu et renoncent à la lecture du procès-verbal du 14 janvier 2015, séance régulière l'ayant reçu au moins sept jours avant la tenue de cette séance;

POUR CE MOTIF :

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Pierre Auclair
et **RÉSOLU**

QUE :

Le procès-verbal de la séance régulière du 14 janvier 2015 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire répond aux questions des citoyens présents.

5. AFFAIRES EN COURS

6. RAPPORTS

6.1 RAPPORT DU MAIRE

Monsieur le maire dépose et fait la lecture de son rapport des activités du mois de janvier 2015.

6.2 Rapport de la secrétaire-trésorière adjointe

Au mois de janvier 2015, des dépôts ont été effectués pour un montant de 19 392.68 \$ et nous avons des chèques postdatés pour 2015 d'une valeur de 1 857.72 \$

6.3 Rapport des travaux de voirie

6.3.1 Dépôt des travaux à faire en février 2015

M Mathieu Dessureault dépose une liste des travaux de voirie pour le mois de février 2015, lequel sera classé aux archives # 102-102-02.

6.3.2 Rapport de voirie du mois janvier 2015

M Mathieu Dessureault dépose un rapport des travaux de voirie effectué pour le mois de janvier 2015, lequel sera classé aux archives # 102-102-03

6.4 Rapport de l'officier municipal responsable des bâtiments et de l'environnement

M Mathieu Dessureault dépose un rapport de l'officier municipal responsable des bâtiments et de l'environnement, pour le mois de janvier 2015, lequel sera classé aux archives # 102-102-04.

7. FINANCES

15-02-033

7.1. POUR ADOPTER LES COMPTES FOURNISSEURS DU MOIS DE JANVIER 2015

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Wayne Conklin
et **RÉSOLU**

QUE :

Les comptes à payer du mois de janvier 2015 d'une somme de 71 342.49 \$ soient payés, et que le secrétaire-trésorier soit autorisé à débiter les affectations budgétaires concernées du budget 2015.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

8. CORRESPONDANCE

Monsieur le maire Henri Gariépy fait état des correspondances reçues au cours du mois.

9. AFFAIRES NOUVELLES

15-02-034

9.1 POUR UN MANDAT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL AFIN DE SIGNER LA SOUMISSION DE POLAR MÉDIA POUR LE NOUVEAU SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ.

ATTENDU que le site internet de la Municipalité a besoin d'être renouvelé et remis au diapason des standards de technologie actuelle étant donné qu'il date de plus de 10 ans;

ATTENDU que des démarches ont été effectuées auprès d'entreprises susceptibles d'offrir la prise en charge de la conception d'un nouveau site web pour Boileau;

ATTENDU que la Municipalité de Boileau a approché l'entreprise Polar Média afin que celle-ci dépose une soumission pour la conception d'un nouveau site web;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Nicole Blondin
et **RÉSOLU**

QUE :

Le Conseil de Boileau mandate son directeur général, Monsieur Mathieu Dessureault, afin de confirmer et signer l'entente avec l'entreprise Polar Media pour le développement de son nouveau site web.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

15-02-035

9.2 POUR UN MANDAT DE REPRÉSENTATION À LA FIRME DEVEAU, BOURGEOIS, GAGNÉ, HÉBERT & ASSOCIÉS

ATTENDU qu'il est nécessaire pour la Municipalité d'avoir une représentation juridique dans le cadre du litige civil l'opposant aux contribuables ayant comme numéro de dossier : 0887-93-4119;

POUR CE MOTIF

Il est **PROPOSÉ** par Monsieur le conseiller Harold Linton
et **RÉSOLU**

QUE :

La municipalité de Boileau mandate Me. Marc Tremblay de la firme d'avocats Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & associés pour l'ensemble des mesures associées à ce litige.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

15-02-036

9.3 POUR L'ACHAT DU MODULE « ACCÈS TERRITOIRE » AUPRÈS DE PG SOLUTIONS

ATTENDU que la Municipalité désire améliorer la gestion informatique des dossiers d'urbanisme et considère que des gains de productivité et d'efficacité importants passent par l'informatisation des dossiers d'urbanismes;

ATTENDU que le fournisseur du programme de gestion informatique de la Municipalité, PG Solutions, offre un module de gestion centralisée de gestion des permis, des fosses septiques et des données multimédias reliés à l'urbanisme qui a fait ses preuves dans le domaine municipale;

ATTENDU que PG Solutions a précisé que le prix fourni impliquait l'installation du module ACCÈS TERRITOIRE sur les (3) trois postes informatiques du bureau municipal, et ce, sans frais additionnel;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Marie-Ève Dardel
et **RÉSOLU**

QUE :

La Municipalité de Boileau mandate le directeur général afin de signer la soumission de PG Solutions pour l'ajout du module ACCÈS TERRITOIRE au coût de 6 800 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

15-02-037

9.4 POUR UNE CARTE CADEAU DE LA SAQ À M ANDRÉ BALARD

ATTENDU que M André Ballard a accepté gracieusement que la Municipalité empiète sur une petite partie de son terrain afin d'effectuer des travaux projetés de dynamitage sur le chemin Maskinongé;

POUR CE MOTIF :

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Pierre Auclair
et **RÉSOLU**

QUE :

La Municipalité lui fasse parvenir une carte cadeau de 50 \$ de la SAQ en guise de remerciement pour l'autorisation d'effectuer des travaux sur une parcelle de son terrain.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

15-02-038

9.5 POUR S'APPROPRIER DES SOMMES NON AFFECTÉS DE LA RÉSERVE

ATTENDU qu'il est nécessaire de s'approprier le montant de 6 196.82 \$ dans la réserve non affectée dans le cadre du remboursement de l'emprunt pour le chemin Maskinongé en 2005;

POUR CE MOTIF :

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Nicole Blondin
et **RÉSOLU**

QUE :

La Municipalité de Boileau autorise le secrétaire-trésorier à s'approprier la somme de 6 196.82 \$ dans la réserve non affectée.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

15-02-039

9.6 POUR L'OCTROI D'UNE SUBVENTION AU CLUB DE LA BONNE ENTENTE DE BOILEAU

ATTENDU que la Municipalité considère important d'épauler financièrement le Club de la Bonne Entente;

ATTENDU qu'une demande d'aide a été formulée par le Club de la Bonne Entente dans le but d'obtenir une aide financière pour défrayer les coûts représentés par le renouvellement du permis de boisson;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Harold Linton
et **RÉSOLU**

QUE :

La Municipalité octroie une aide financière de 420 \$ au club de la Bonne Entente de Boileau.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

Abstention : M. Wayne Conklin s'abstient de voter

15-02-040 9.7 POUR UN MANDAT D'EXPERTISE HYDRIQUE

ATTENDU qu'une expertise hydrique est nécessaire dans le cadre du litige dans le dossier de contribuables # 0887-93-4119 ;

ATTENDU qu'une soumission a été déposée par l'ingénieur Pierre Dumas pour effectuer une prise de connaissance du dossier et ainsi, produire un premier rapport d'opinion;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Wayne Conklin et **RÉSOLU**

QUE :

La Municipalité de Boileau mandate M Pierre Dumas ingénieur et expert-conseil en hydraulique dans le but d'obtenir une expertise hydrique.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

15-02-041 9.8 POUR APPUYER LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

ATTENDU que le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de vingt est de 66 % dans l'Outaouais; l'un des plus faible au Québec;

ATTENDU que le décrochage est un phénomène complexe qui nécessite l'apport de tous les acteurs de la communauté pour le prévenir;

ATTENDU que les conséquences du décrochage scolaire sont lourdes sur les individus;

ATTENDU que les répercussions du décrochage se font sentir de plus en plus dans notre société;

ATTENDU que le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie de l'Outaouais;

ATTENDU que le Conseil de Boileau a choisi de faire de la prévention de l'abandon scolaire parmi les priorités de la région pour son développement.

ATTENDU que le décrochage scolaire est un problème intimement lié à la pauvreté et à celui de la pénurie de relève et de main-d'œuvre qualifiée.

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Marie-Ève Dardel et **RÉSOLU**

QUE :

Le Conseil s'engage à poser les actions suivantes :

- Distribuer le carnet d'engagement pour la persévérance scolaire à tous les conseillers et recueillir leur signature.
- Adhérer et promouvoir le programme 6-9-15 qui vise le soutien à la conciliation travail-études des employés étudiants.
- S'afficher en faveur de la persévérance scolaire en apposant le ruban vert et blanc sous toutes ses formes; macarons, épinglettes, affiche et statique.

- Organiser la diffusion régulière de chroniques sur la persévérance scolaire.
- Soutenir des projets qui touchent les déterminants de la persévérance scolaire.
- Déclarer la troisième semaine de février comme étant celle des *Journées de la persévérance scolaire* (JPS) dans notre municipalité.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

10. AVIS DE MOTION

15-02-042

10.1 AVIS DE MOTION CONCERNANT UN RÈGLEMENT SUR LES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE LORS D'ACCIDENTS DE LA ROUTE POUR LES NON-RÉSIDENTS ET MODALITÉ D'APPLICATION AUX FINS DE FACTURATION NO.15-***

L'avis de motion est donné par madame la conseillère Nicole Blondin qu'à une séance subséquente, un règlement numéro 15- ***concernant les services de sécurité incendie lors d'accidents de la route pour les non-résidents et modalité les d'applications aux fins de facturation sera proposé pour adoption.

15-02-043

11. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Yan Montpetit et **RÉSOLU**

QUE :

La présente séance soit et est levée à 20 h 30

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

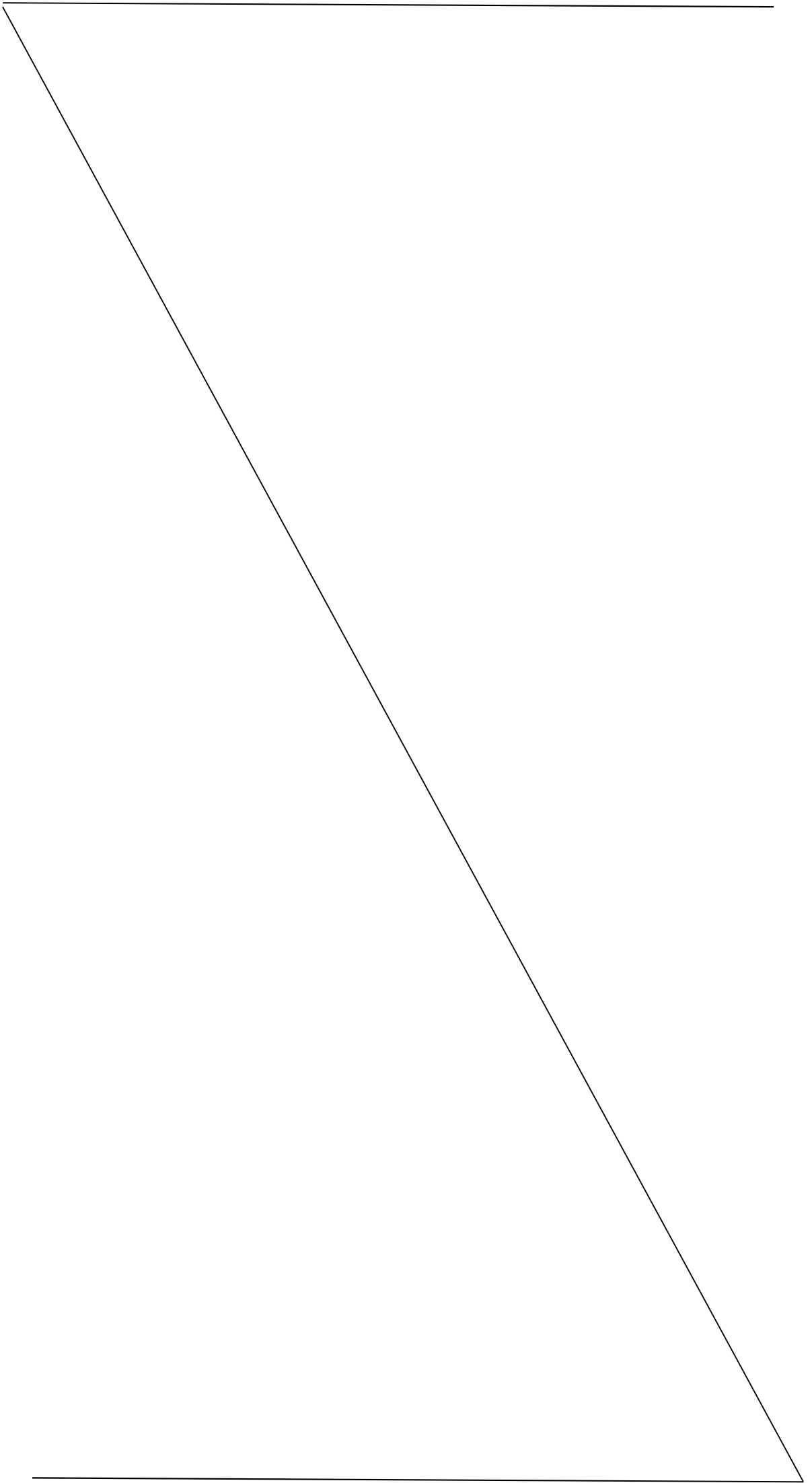
Monsieur Henri Gariépy
Maire

Mathieu Dessureault
Secrétaire-trésorier

Lors de la séance plénière du 4 février 2015, tenue de 9 h à 12 h, étaient présents le maire M. Henri Gariépy et les membres suivants :

Nicole Blondin	Yan Montpetit	Marie-Ève Dardel
Pierre Auclair	Harold Linton	Wayne Conklin

Le secrétaire-trésorier, Mathieu Dessureault était également présent.



6298